



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

personnel

Question écrite n° 12657

Texte de la question

M. Philippe Meunier interroge Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur le nombre de logements de fonction attribués aux personnels de l'ensemble de ses administrations.

Texte de la réponse

Les concessions de logement attribuées dans le champ du ministère de la jeunesse et des sports concernent les internats éducatifs et sportifs mentionnés dans l'arrêté du 23 juillet 2013, paru au Journal officiel du 2 août 2013. Peuvent être attribuées à ce titre 147 concessions de logement, dont 77 pour nécessité absolue de service (NAS) et 70 conventions d'occupation précaire avec astreinte (COP/A).

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12657

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Ministère attributaire : Ville, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [4 décembre 2012](#), page 7130

Réponse publiée au JO le : [28 octobre 2014](#), page 9127